

– III - FICHES ACTIONS

N° AXE 1	INTITULE DU PROJET
N° FICHE ACTION 1	Favoriser et soutenir le développement d'activités endogènes Promotion des savoir-faire des entreprises locales
Diagnostic – constat	
<p>Le territoire chartrain bénéficie de la présence de filières comme la cosmétique et la pharmaceutique qui ont mieux résisté aux effets néfastes d'une conjoncture économique difficile depuis 2008.</p> <p>Toutefois, le diagnostic du territoire a montré que les activités de sous-traitance industrielle et de services aux entreprises ont très largement souffert de réductions de leurs carnets de commandes avec pour conséquence un effet particulièrement défavorable pour l'emploi local.</p> <p>Le développement économique endogène est un levier important de la croissance de l'emploi. Il apparaît donc pertinent à l'ensemble des partenaires de promouvoir les savoir-faire des entreprises du territoire auprès de donneurs d'ordres afin qu'elles puissent saisir l'opportunité de nouveaux débouchés, regarnir les carnets de commandes et créer de nouveaux emplois.</p> <p>Des enquêtes réalisées auprès de fournisseurs et de donneurs d'ordres ont par ailleurs montré l'importance des opportunités de mise en relation directe dans l'obtention de nouveaux marchés.</p>	
Description de l'action	
<p>Promotion les savoir-faire du tissu économique chartrain</p> <p>Recrutement d'un animateur Un animateur sera recruté au sein de la direction du développement économique de Chartres métropole pour la durée de l'opération. Il sera responsable de la mise en œuvre, de la coordination, de l'animation, du suivi et de l'évaluation de l'action.</p> <p>Promotion des savoir-faire des entreprises présentes sur le territoire, mise en relation des donneurs d'ordres et des fournisseurs. Cette action se décline en deux temps :</p> <p><u>1/ la mise en place et l'animation d'une bourse d'affaires en continue sur internet:</u> L'animateur mettra en œuvre et animera une bourse d'affaires numérique continue sur l'année. Il sera notamment chargé d'identifier, de qualifier les savoir-faire des fournisseurs, d'organiser la promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordres, d'animer la bourse d'affaires et de favoriser les contacts entre donneurs d'ordres et fournisseurs. Il sera l'interlocuteur privilégié des entreprises pour cette opération. L'outil présentera l'ensemble des savoir-faire disponibles sur le territoire. Il fera l'objet d'une promotion continue auprès d'un panel ciblé de 6000 donneurs d'ordres susceptibles d'être intéressés par les savoir-faire disponibles sur le territoire par des campagnes de télémarketing et d'emailing. Les donneurs d'ordres seront invités à déposer des annonces précisant leurs recherches de compétences, de savoir-faire au sein de cette bourse d'affaires. Les entreprises fournisseurs pourront proposer en ligne leurs services.</p> <p><u>2/ une rencontre annuelle entre donneurs d'ordres et fournisseurs</u> Chaque année, l'animateur organisera un événement pour favoriser les contacts directs entre donneurs d'ordres potentiels et fournisseurs du territoire chartrain, et ainsi renforcer la promotion des savoir-faire des entreprises locales.</p>	

Ces rencontres seront structurées autour de 4 temps :

- une conférence à caractère économique,
- une présentation des fournisseurs aux donneurs d'ordres invités,
- un business dating (rendez-vous pré organisés entre donneurs d'ordres et fournisseurs),
- une exposition des savoir-faire présents sur le territoire.

Objectif – résultats attendus

- Favoriser le développement économique endogène en soutenant les entreprises sous-traitantes et de prestation de services de Chartres métropole dans leur quête de nouveaux marchés
- Promouvoir les savoir-faire des entreprises à l'intérieur et à l'extérieur du territoire
- Renforcer la notoriété et la visibilité du territoire en matière économique auprès d'un tissu d'entreprises extérieures
- Promouvoir une autre manière de favoriser le développement local

Maitre d'ouvrage

Direction développement économique Chartres métropole

Partenaires

Etat, Chambres consulaires

Début de l'action

A la signature du PLR

Délai de réalisation de l'action

36 mois

Budget – plan de financement de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
Recrutement animateur	180 000 €	Chartres métropole Salaire animateur	180 000 €	25
Bourse d'affaires électronique, promotion des savoir-faire, mise en relation donneurs d'ordres/fournisseurs,	534 000 €	Chartres métropole	284 000 €	40
		Etat (FRED CRSD)	250 000 €	35
TOTAL	714 000 €	TOTAL	714 000 €	

Critères d'évaluation – effets attendus - indicateurs

Nombre de donneurs d'ordres contactés (objectif 4000/an), nombre d'annonces déposées sur la bourse d'affaires (objectif au moins 200/an), nombre de visites, d'utilisateurs de la bourse d'affaires électronique, nombre de mises en relation donneurs d'ordres-fournisseurs effectuées (objectif 600/an), nombre d'affaires concrétisées, nombre de participants à l'événement annuel de promotion des savoir-faire - donneurs d'ordres, fournisseurs (objectif 500/an) – nombre d'emplois créés et progression du chiffre d'affaires des fournisseurs inscrits sur la bourse d'affaires (objectif 100 sur 3 ans).

Indicateurs PATRA

Nombre d'entreprises contactées	12 000
Nombre de projets détectés	600
Nombre de visiteurs (site internet)	1 800
Nombre de visiteurs (événement annuel)	1 500

N° AXE 1	INTITULE DU PROJET
N° FICHE ACTION 2	Projet pour une action de soutien Marketing et Commercial aux entreprises de l'agglomération de Chartres
Diagnostic – constat	
<p>Avec près de 1 250 entreprises, le secteur de la production et des services à l'industrie (activités liées à la sous-traitance industrielle, métaux, mécanique, plasturgie, bois...) est fortement représenté sur le périmètre géographique de Chartres Métropole. Souvent créateur d'emplois, son développement, au regard de la structure concurrentielle du marché, est surtout lié à sa capacité à innover et à sa capacité à optimiser son développement commercial pour faire face à de trop fortes dépendances à des donneurs d'ordre uniques.</p> <p>Malheureusement, dans de nombreuses PME ou TPE, la fonction commerciale est peu développée, le dirigeant s'en occupant souvent lui-même sans pouvoir y consacrer tout le temps qu'il voudrait. De plus, il lui manque aussi parfois quelques éléments de base et la méthodologie nécessaire.</p> <p>La CMA propose donc une action pour soutenir les entreprises dans leur développement marketing et commercial.</p>	
Description de l'action	
<p><u>Principe :</u> 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic stratégique marketing et commercial de l'entreprise par un conseiller CMA, - un apport d'information théorique (par une série de réunions collectives), - un accompagnement individuel de l'entreprise par un consultant. <p><u>Le déroulement :</u></p> <p>1- Des réunions collectives d'une journée Par des experts sur le sujet abordé, une par trimestre (6 réunions sur 24 mois) 3 thèmes repris en alternance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie marketing et commerciale et mettre en place un plan d'actions commerciales, - Les outils du développement commercial : de la plaquette à Internet. - Gestion des achats <p>2- Un diagnostic stratégique marketing et commercial Par un conseiller CMA, préalable notamment à l'accompagnement individuel. 12 diagnostics.</p> <p>3- Un accompagnement individuel de l'entreprise Un consultant accompagne l'entreprise pour l'aider dans la réflexion et dans la mise en place d'actions de développement commercial, à raison de 3 x ½ j. 12 accompagnements.</p> <p><u>Communes concernées :</u> Amilly, Bailleau-l'Évêque, Berchères-les-Pierres, Berchères-Saint-Germain, Briconville, Champhol, Chartres, Cintray, Clévilliers, Coltainville, Corancez, Fontenay-sur-Eure, Fresnay-le-Gilmert, Gasville-Oisème, Gellainville, Houville la Branche, Jouy, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant, Mainvilliers, Morancez, Nogent-le-Phaye, Nogent-sur-Eure, Poisvilliers, Prunay-le-Gillon, Saint-Georges-sur-Eure, Saint-Prest, Sours.</p>	

Objectif – résultats attendus				
Objectifs :				
<ul style="list-style-type: none"> - aider les entreprises à définir leur stratégie marketing et commerciale, - les aider concrètement à mettre en place des actions pour augmenter leur chiffre d'affaires et trouver de nouveaux marchés, - les accompagner de façon plus poussée de façon individuelle, - favoriser la création d'un réseau d'entreprises sur l'agglomération de Chartres. 				
Résultats attendus :				
<ul style="list-style-type: none"> - Croissance des chiffres d'affaires des entreprises accompagnées, pérennisation et création d'emplois. 				
Maitre d'ouvrage				
CMA28				
Partenaires				
Etat				
Début de l'action				
Mars 2012				
Délai de réalisation de l'action				
24 mois				
Budget – plan de financement de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
Animation du dispositif : Sélection des consultants, promotion de l'action, visites des entreprises, préparation des réunions, suivi des accompagnements	7 000€	CMA28	14 350€	28
Réunions collectives	5 700€	Entreprises	11 400€	22
Conseil individuel : diagnostic initial et accompagnements individuels	38 050€	Etat (FRED CRSD)	25 000€	50
TOTAL	50 750€	TOTAL	50 750€	
Critères d'évaluation – effets attendus - indicateurs				
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement individuel auprès de 12 entreprises de la filière production, chacun d'une durée de 1,5 jours, en entrées sorties permanentes, sur la durée de l'action, soit 24 mois, - Participation aux réunions thématiques collectives : 6 réunions en 24 mois pour un public de 10 à 15 entreprises, - Nombre de diagnostics réalisés, - Evolution du chiffre d'affaires et de la masse salariale de ces entreprises. 				
Indicateurs PATRA				
Nombre de projets accompagnés	12			
Nombre de visiteurs, utilisateurs, bénéficiaires	60			
Nombre d'emplois créés	12			

N° AXE 2	INTITULE DU PROJET
N° FICHE ACTION 3	Favoriser et soutenir la création d'emplois nouveaux et durables
Diagnostic – constat	
<p>Les aides à investissement et à l'emploi proposées par un territoire constituent un élément d'incitation significatif pour l'accueil et/ou le développement d'activités créatrices d'emploi. L'expérience des deux fonds de redynamisation, gérés par Chartres métropole, créés dans le cadre des conventions de revitalisation conclues par l'Etat avec les entreprises Snappon Gdx et Maflow en témoignent.</p> <p>Pour un montant total de 484 000 euros de subventions, 12 projets créateurs d'emplois ont été accompagnés représentant 4 M€ d'investissement et un potentiel de 300 emplois, soit 1600 €/emploi.</p> <p>A l'endogène, cet appui financier appréciable en termes de trésorerie et d'effet de levier auprès des banques, l'implication du territoire au montage du projet, peuvent inciter l'entrepreneur à engager son projet.</p> <p>A l'exogène, cette aide permet de renforcer l'attractivité du territoire et de favoriser l'implantation d'entreprises.</p>	
Description de l'action	
<p>Accompagner les projets endogènes et exogènes créateurs d'emplois en CDI identifiés sur l'agglomération chartraine par l'affectation d'un montant du fonds pour les restructurations de la Défense (FRED), administré localement par délégation du Ministère de la Défense au Préfet d'Eure-et-Loir (« FRED ERSA »).</p> <p>Ces projets pourront par ailleurs bénéficier de la mobilisation des dispositifs d'aides individuelles aux entreprises proposés par les autres partenaires, dans le respect des règles d'intervention et d'éligibilité communautaires et des règles spécifiques à chaque dispositif, y compris des conventions de revitalisation de sites.</p> <p>Selon des modalités à définir par le Comité Technique prévu par l'article 8 ci-dessus, chaque projet considéré comme éligible aux critères d'accompagnement du FRED et à des critères définis localement, après une analyse économique et financière, fera l'objet dans le cadre d'un comité d'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une présentation à l'ensemble des partenaires, - d'un avis de l'ensemble des partenaires sur l'opportunité et le montant de l'aide mobilisable sur le « FRED ERSA », sur l'opportunité de présenter le projet au titre du « FRED national », sur les autres dispositifs d'appui mobilisables. <p>L'instruction des projets et l'organisation des comités d'engagement seront réalisées par la direction du développement économique de Chartres métropole en étroite collaboration avec les services de la Préfecture d'Eure-et-Loir.</p> <p><u>Trois formes d'aides sont possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la création d'emplois - Aide à l'investissement - Aide au conseil et à la formation 	

Critères locaux d'éligibilité d'un projet au « FRED ERSA »:

Si les critères d'éligibilité sont ceux définis par la circulaire 5789/DEF du 5 mai 2010, les acteurs locaux ont néanmoins souhaité préciser quelques critères spécifiques d'éligibilité aux fonds qui abonderaient les projets au travers du Plan Local de Redynamisation :

- entreprises de production ou de services,
- investissement matériel ou immatériel minimum de 50 000 €,
- création minimum de 3 emplois,
- accompagner majoritairement des pme-pmi.

Toutefois, le comité d'engagement appréciera l'opportunité d'accompagner des dossiers qui ne rempliraient pas l'ensemble de ces conditions, mais qui présenteraient un intérêt pour le développement local.

Objectif – résultats attendus

Accompagnement à la création de 150 emplois minimum.

Maitre d'ouvrage

Direction du développement économique de Chartres métropole

Partenaires

Etat, OSEO, Conseil Régional, Conseil Général, chambres consulaires, Codel

Début de l'action

A compter de la signature du PLR

Délai de réalisation de l'action

36 mois

Budget – plan de financement de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
Subventions allouées aux projets		Etat (FRED PLR) Dispositifs partenaires	300 000 €	

Critères d'évaluation – effets attendus – indicateurs

Nombre de projets détectés (objectif 15) - Nombre de projets accompagnés (objectif 5) – nombre d'emplois ETP créés (objectif 150) – montant des investissements réalisés (objectif 2,5 M€)

Indicateurs PATRA

Nombre de projets détectés	15
Nombre de projets accompagnés	5
Nombre d'emplois créés	150
Montant des investissements réalisés	2,5M€

N° AXE 2	INTITULE DU PROJET
N° FICHE ACTION 4	Favoriser et soutenir la création d'entreprises durables Construction d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises
Diagnostic - constat	
<p>Le département d'Eure-et-Loir ne dispose pas de pépinière d'entreprises répondant à la norme AFNOR NF X50-770 d'octobre 2003.</p> <p>Bien que territoire dynamique en matière de création d'entreprises, Chartres métropole n'a pas d'équipement structurant d'accompagnement à la création d'entreprises contrairement à la majorité des agglomérations de taille comparable.</p> <p>Les différentes études de marché réalisées ces dernières années, la rareté d'une offre d'immobilier d'entreprises adaptée à la création d'entreprises, et le faible niveau de créations d'entreprises innovantes, confirment la pertinence d'un tel outil sur le territoire.</p> <p>La Région Centre, le Département d'Eure-et-Loir, la Chambre de Commerce et d'Industrie et Chartres métropole souhaitent se doter d'équipements d'attractivité, de développement et de création d'entreprises innovantes.</p>	
Description de l'action	
<p>Construction d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises d'environ 3300 m² à horizon 2014.</p> <p>Dans le cadre de sa stratégie pour favoriser l'innovation et le développement technologique sur le département, la Chambre de Commerce et d'Industrie souhaite créer un Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI) qui serait adossé à la pépinière et à l'hôtel d'entreprises.</p> <p>Cet ensemble constituera un atout supplémentaire permettant de capter, d'accompagner et d'essaimer sur le territoire des projets de développement et de création d'entreprises à forte valeur ajoutée, de renforcer les filières d'excellence, et d'inscrire le territoire dans la dynamique de filières émergentes.</p> <p>Il contribuera à renforcer l'attractivité économique du bassin chartrain et de l'ensemble du département d'Eure-et-Loir.</p>	
Objectif – résultats attendus	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer la création d'entreprises - Renforcer l'attractivité du territoire pour des projets de création d'entreprises à forte valeur ajoutée - Compléter l'éventail d'outils mis en place pour favoriser et accompagner l'innovation en Eure-et-Loir 	
Maitre d'ouvrage	
Chambre de commerce – Chartres métropole	
Partenaires	
Etat, Chartres métropole, Région Centre, Département d'Eure-et-Loir, Europe, CDC	
Début de l'action	
A la signature du contrat de redynamisation	
Délai de réalisation de l'action	
36 mois	

Budget – plan de financement de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Foncier	617 000	Chartres métropole	300 000 €	5
Travaux	3 800 000	Conseil Régional	300 000 €	5
MO, AMO, ...	711 000	Conseil Général	300 000 €	5
Frais divers	600 000	FNADT PLR	300 000 €	5
		Sous-total Aides publiques	1 200 000 €	21
		Chbre de commerce 28	1 100 000 €	19
		EMPRUNT Chartres Métropole	3 428 000 €	60
TOTAL	5 728 000 €	TOTAL	5 728 000 €	
Critères d'évaluation – effets attendus - indicateurs				
Nombre de contacts pour un hébergement au sein de l'équipement, nombre de TPE créées au sein de l'équipement (objectif 10 fin 2014), nombre d'emplois hébergés au sein de l'équipement (objectif 30 fin 2014) nombre d'entreprises hébergées au sein de l'équipement (objectif 15 fin 2014).				
Indicateurs PATRA				
Nombre d'entreprises implantées ou hébergées		10		
Nombre d'emplois créés sur une offre immobilière d'entreprise		30		

N° AXE 3	INTITULE DU PROJET
N° FICHE ACTION 5	Communication, promotion économique du territoire Marketing territorial
Diagnostic – constat	
<p>Le bassin chartrain a beaucoup évolué ces 10 dernières années. Il s'est notamment structuré sur le plan institutionnel : les communes qui constituent Chartres métropole ont défini une stratégie de développement collective ; elles ont mis en commun des moyens. Le territoire s'est en outre doté de nouveaux services et équipements tant au profit des habitants que des entreprises. Il connaît un développement soutenu sur le plan économique, malgré la conjoncture difficile depuis 2008. Si ce constat est bien connu localement, cette réalité n'est pas toujours visible pour les acteurs externes qu'ils soient entreprises ou individus. Une étude réalisée par HEC Junior Entreprise pour le compte de la Maison des Entreprises et de l'Emploi et de Chartres métropole, constate ainsi que le territoire souffre d'un déficit d'image au plan économique et culturel. Ce déficit d'image pénalise vraisemblablement le recrutement de salariés extérieurs et ne favorise pas l'intérêt de nouvelles entreprises pour une implantation.</p> <p>Face à ce constat partagé par l'ensemble des acteurs économiques du territoire, il apparaît opportun au travers de l'axe 3 du contrat de redynamisation, de définir et de mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial structurée, adaptée au territoire et concertée.</p> <p>Cette action permettra de promouvoir l'image du territoire vers l'extérieur (les régions limitrophes, au plan national, voir international) de manière cohérente et concertée, dans la perspective d'attirer de nouveaux salariés pour les entreprises en développement déjà présentes sur le territoire, mais aussi de nouvelles entreprises pour continuer à régénérer son tissu économique.</p>	
Description de l'action	
<p>Afin de structurer la démarche de promotion et de communication du bassin chartrain, par conséquent du département d'Eure-et-Loir, et de faire naître une politique de marketing territorial, 3 actions pourraient être conduites :</p> <p>Coordination de l'action : Un coordinateur de cette politique de communication et de promotion économique serait désigné au sein de la direction du développement économique de Chartres métropole. Ce coordinateur serait responsable d'un budget de promotion et de communication dédié, et coordonnerait l'ensemble des actions de communication, ainsi que les équipes internes comme externes travaillant sur cette thématique.</p> <p>Etablissement d'un plan d'action stratégique : Cette mission pourrait être confiée à un cabinet expert en matière de marketing territorial économique, de manière à bénéficier d'une proposition d'architecture de marque-territoire, et à se doter d'un plan d'actions objectif, utilisant les meilleures techniques éprouvées en la matière. Cette action intégrerait l'ensemble des données de l'étude HEC effectuée.</p> <p>Déploiement du plan d'actions stratégiques : réalisation des outils de communication et actions de promotion Les outils existants seraient adaptés aux axes stratégiques posés. Les nouveaux outils et actions recommandés seraient mis en œuvre, de manière à bénéficier de la complémentarité entre :</p>	

- le recours aux nouvelles technologies : sites internet interactifs, plaquettes ou supports de communication numériques à destination d'entreprises et de salariés extérieurs prospects, animation de blogs, utilisation des réseaux sociaux d'entreprises ;
- l'utilisation des media de l'écrit et de l'audio-visuel comme relais d'attractivité vers l'extérieur ;
- la réalisation de supports papiers (plaquettes, flyers, etc ...) ;
- la participation aux événements incontournables de l'action économique, favorisant la visibilité du territoire à l'échelle régionale et nationale.

Objectif – résultats attendus

Mise en place d'une stratégie globale de marketing territoriale économique pour :

- renforcer l'image du territoire,
- inciter à l'implantation de nouvelles entreprises et susciter l'intérêt de nouveaux investisseurs,
- faciliter le recrutement de salariés disposant de compétences non disponibles sur le territoire et provenant de l'extérieur.

Maitre d'ouvrage

Direction du développement économique de Chartres métropole

Partenaires

Etat, Chambre de Commerce et d'Industrie

Début de l'action

2012

Délai de réalisation de l'action

36 mois

Budget – plan de financement de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Coordinateur	75 000 €	Salaire coordinateur Chartres métropole	75 000 €	16
Définition d'un plan d'action stratégique	50 000 €	Chartres métropole	175 000 €	37
Actions et outils de communication et de promotion	280 000 €	Etat (FRED PLR)	125 000 €	27
		Chbre de commerce 28	30 000 €	20
TOTAL	405 000 €	TOTAL	405 000 €	

Critères d'évaluation – effets attendus – indicateurs

Des indicateurs de mesure seraient mis en place de manière à disposer d'un baromètre de notoriété, et de pouvoir mettre en œuvre toutes actions d'ajustement utiles :

- facilité à recruter des salariés externes,
- nombre de contacts d'entreprises exogènes,
- nombre de fois que le territoire chartrain est cité dans les media,
- niveau de consultation des sites internet, évolution de l'image du territoire sur les blogs et les réseaux sociaux,
- nombre d'actions de communication et de promotion, nombre de participants à ces actions, ...

Indicateurs PATRA

Nombre d'actions de communication ou de promotion réalisées	15
Nombre de projets détectés	15

- IV - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION D'EURE-ET-LOIR

ACTIONS	OBJECTIFS	Budget action	Financement Etat (PLR)		%	Chartres Métropole	CCI28	CMA28	CR Centre	CG28	Autres
			FNADT	FRED							
I/ Actions collectives en direction des entreprises		764 750	275 000			464 000	0	14 350	0	0	11 400
Accompagner le développement économique endogène	Promouvoir les savoir-faire des entreprises locales pour leur permettre de capter de nouveaux marchés	714 000	250 000		35%	464 000					
Accompagnement à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie commerciale	accompagner 12 entreprises	50 750	25 000		49%			14 350			11 400
II/Aide au maintien et à la création d'emplois		6 028 000	300 000			3 728 000	1 100 000	0	300 000	300 000	0
Favoriser la création d'emplois nouveaux et durables	Accompagner la création de 150 emplois (FRED emploi)	300 000	300 000		100%						
Pépinière et hôtel d'entreprises	Pas de pépinière d'entreprise à Chartres, suite à étude de marché	5 728 000	300 000		5%	3 728 000	1 100 000		300 000	300 000	
III/Promotion du territoire et valorisation de son image		405 000	125 000		0	250 000	30 000	0	0	0	0
Définition d'une stratégie de marketing économique territorial, création et réalisation d'outils de promotion de l'attractivité du territoire	Promouvoir l'attractivité du territoire à l'attention de nouveaux salariés et de nouvelles entreprises	405 000	125 000		31%	250 000	30 000				
Promotion et valorisation de l'image du territoire											
IV/Prospection et accueil d'activités créatrices d'emplois											
Prospection exogène dans le cadre du marché du Ministère de la défense	commentaire: action complémentaire à l'accompagnement du PLR										
TOTAL		7 197 750	300 000	700 000	14%	4 442 000	1 130 000	14 350	300 000	300 000	11 400
			1 000 000								

Pilotage

périmètre du plan : Chartres métropole

Durée du plan : 36 mois

